

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

02 octobre 2014

Dossier complet le

15 octobre 2014

N° d'enregistrement

F. 974. 12. P. 00108

1. Intitulé du projet

REAMENAGEMENT DE LA ROUTE DE PITON CAILLOUX
Commune de Sainte marie

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Sainte Marie

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° d)	Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 kilomètres

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Réaménagement de la route de Piton Cailloux

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de ce projet de travaux de chaussée est multiple. Il s'inscrit dans une politique forte d'amélioration des conditions de desserte et de circulation sur l'ensemble des voies les plus empruntées de Sainte Marie.

Les objectifs attendus du présent projet sont notamment :

- Conservation de la largeur de la voirie existante avec élargissement dans les virages
- Remise en état du tapis de roulement actuellement vétuste
- Recalibrage des réseaux d'assainissement des eaux pluviales existants
- Amélioration de la sécurité des automobilistes et des piétons avec la mise en place dans certaines zones de trottoirs
- Création du réseau d'adduction d'eau potable

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux sont prévus pour une durée d'environ 8 mois et comprennent :

- Conservation de la largeur actuelle de la voirie
- La réfection du réseau d'assainissement des eaux pluviales existant,
- Conservation des fossés existants (certains seront bétonnés afin d'éviter les affouillements) ainsi que les exutoires
- Le rétablissement des accès aux parcelles des riverains
- Un renforcement du réseau d'eau potable ainsi qu'à la mise en place d'une défense incendie
- La réfection du corps de chaussée avec une couche de roulement en béton ou en enrobé

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le présent projet offrira une largeur de chaussée mieux adaptée aux flux routier de la zone permettant d'une part une amélioration des conditions de circulation de véhicules et d'autre part une sécurisation pour les riverains et pour les piétons.

De plus, l'amélioration de la collecte et de l'évacuation des eaux pluviales permettra une meilleure transparence hydraulique et mettra fin aux ruissellements « sauvages » qui causent de nombreux désagréments, voire dégâts à la structure routière.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à la procédure d'autorisation au titre de la « Loi sur l'Eau ». (Article 2. 1. 5. 0. Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol, la surface totale du projet, augmentée de la surface correspondant à la partie du bassin naturel dont les écoulements sont interceptés par le projet, étant :

- 1° Supérieure ou égale à 20 ha (A) ;
- 2° Supérieure à 1 ha mais inférieure à 20 ha (D).

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Etude d'impact

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur du projet	1700m
Largeur du projet (largeur existante)	5,00m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Route de Piton Cailloux

Commune de Sainte Marie

Coordonnées géographiques¹ Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 55° 31' 50" E Lat. 20° 55' 49" S

Point d'arrivée : Long. 55° 31' 44" E Lat. 20° 56' 16" S

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

S'agissant d'un réaménagement de route existante, la sensibilité du milieu est faible, voire nulle. Le projet se situe en milieu urbanisé et la chaussée existante est bordée d'habitations individuelles sur toute la partie.

A défaut des ravines environnantes, le milieu dans lequel est prévu le projet ne présente pas d'intérêt faunistique ou floristique significatif.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? **Oui** **Non**

Un nouveau PLU a été présenté le 27 décembre 2013 au conseil municipal les zones applicables sont N, A et UD

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** **Non**

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ce projet ne se situe pas dans une zone naturelle d'intérêt écologique et n'est pas couverte par un arrêté de protection

en zone de montagne ?

sur le territoire d'une commune littorale ? Commune de Sainte Marie

dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?

sur un territoire couvert par un plan de prévention échéant, en cours d'élaboration ?

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?

si oui, est-il inscrit ou classé ?

dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

D'après les zones classées par Météo France, notre projet se situe dans une zone moyennement pluvieuse.

dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?

Le tracé du projet se trouve en dehors de toute zone à risque au PPR

Aucune installation classée soumise à autorisation n'est présente à proximité

du secteur. Notre projet en lui-même n'apporte pas de risques technologiques

si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

dans un site ou sur des sols pollués ?

dans une zone de répartition des eaux ?

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?

D'après la cartographie, nous n'interférons avec aucun périmètre de protection d'un captage d'eau

dans un site inscrit ou classé ?

Le projet se situe-t-il, dans ou

à proximité :

Oui

Non

Lequel et à quelle distance ?

d'un site Natura 2000 ?

d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les seuls réseaux concernant le projet sont le traitement des eaux pluviales ainsi que la mise en place d'une défense incendie par la pose de poteaux d'incendie. Il n'y a dans ce projet aucun drainage ni intervention sur les masses d'eau souterraines
Ressources			
est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel			
est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune espèce rare ou protégée n'a été recensée sur la zone étudiée.
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?			

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?

Est-il concerné par des risques technologiques ?

Risques et nuisances

Est-il concerné par des risques naturels ?

Engendre-t-il des risques sanitaires ?

Est-il concerné par des risques sanitaires ?

Commodités de voisinage

Est-il source de bruit ? S'agissant d'un réaménagement d'une route existante, le projet en lui-même ne génère pas plus de nuisances que l'existant. Excepté durant la phase travaux, où le bruit et la poussière risquent d'être supérieurs à la moyenne annuelle

Est-il concerné par des nuisances sonores ?

Engendre-t-il des odeurs ?

Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

Engendre-t-il des vibrations ? Les vibrations rencontrées seront essentiellement en phase de travaux pour les fouilles des réseaux ainsi que lors de la mise en place des enrobés avec des engins compacteurs

Est-il concerné par des vibrations ?

Engendre-t-il des émissions lumineuses ?

Est-il concerné par des émissions lumineuses ?

Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?

Pollutions

Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? les rejets hydrauliques se feront dans les exutoires déjà existants. Nous n'en créons pas de nouveau

Si oui, dans quel milieu ? Ravines (cours d'eau) et caniveau existant

Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?

**Patrimoine /
Cadre de
vie /
Population**

Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?

Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Etant donné :

- l'étude technique menée par le bureau d'étude
- l'étude hydraulique associée
- le fait que le projet soit un réaménagement d'une route existante
- le projet est situé dans un milieu urbanisé
- le projet présente peu ou pas d'intérêt faunistique, floristique ou paysager majeur
- les impacts du projet sur l'environnement sont minimes
- l'amélioration apportée par le projet au niveau d'une meilleure qualité routière pour les habitants du secteur

il ne semble pas nécessaire d'exiger une étude d'impact pour ce projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet

- 1 L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
- 2 Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
- 3 Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Engagement (signature)

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Sainte Marie

le,

1^{er} Octobre 2014

P. le Maire et par délégation,
Adjoint délégué,

Signature

